

COMITE SYNDICAL DU PORT DE DIEPPE

***Le Syndicat Mixte du port de Dieppe
adopte son budget supplémentaire 2009***

Le Comité Syndical du port de Dieppe s'est réuni vendredi 3 juillet 2009 sous la présidence d'Alain Le Vern, président de la Région Haute-Normandie. Parmi les principaux dossiers à l'ordre du jour, l'examen et le vote du budget supplémentaire 2009, le lancement des procédures de marché public pour la création d'un port à sec et d'une zone technique pêche, l'attribution de marchés publics pour la construction d'un engin élévateur à bateaux de 400 tonnes et les travaux de déconstruction des hangars des Antilles et du Levant, la participation du Syndicat Mixte au projet européen SETARMS qui réalise une étude sur le dragage en Manche.

→ Le Syndicat Mixte adopte son budget supplémentaire 2009

Le budget supplémentaire 2009 adopté traduit les nécessaires ajustements financiers liés aux dépenses et aux recettes de l'exercice en cours.

Une gestion rigoureuse de l'argent public a permis au Syndicat Mixte de dégager 1,5 million d'euros de l'exercice 2008 pour financer les opérations d'investissement nouvelles, en particulier la création de la zone technique pêche, le port à sec mais aussi les travaux de maintenance réalisés sur la passerelle Amiral Rolland. Avec ce budget supplémentaire, l'investissement est porté en 2009 à 12 millions d'euros pour les 4 activités portuaires.

→ Le port de Dieppe résiste à la crise

Malgré la crise, le trafic total avec les graves de mer, le commerce et le fret Transmanche, qui avait enregistré une hausse de 21% en 2008, progresse encore les six premiers mois de l'année 2009 pour atteindre le million de tonnes de produits débarqués ou embarqués.

La pêche avec une flotte dieppoise de 50 navires présente un bilan contrasté. La quantité de poissons débarqués en criée est en hausse avec 675 tonnes contre 412 l'an passé pour la même période. En revanche, la quantité de coquilles Saint Jacques traitées en criée enregistre une baisse de 230 tonnes. La perte de 6 navires, la baisse du prix moyen des espèces, les arrêts biologiques et la gestion administrée des quotas pour le cabillaud, la sole et le merlan impactent la quantité de produits de la mer débarqués.

La plaisance affiche de bons résultats avec un début de saison touristique prometteur. Plus de 700 visiteurs et près de 4000 nuitées ont été enregistrés.

→ **Lancement des procédures de marché public pour la création en 2010 d'un port à sec**

La réalisation d'un port à sec dans l'ancienne cale sèche du Pollet permettra d'accueillir jusqu'à 400 petits bateaux de plaisance mais aussi de disposer sur l'espace réaménagé de tous les services pour l'équipement et l'entretien des bateaux. Le montant prévisionnel des travaux est estimé à 3 794 500 €HT.

Le Comité Syndical a autorisé le Président du Syndicat Mixte du Port de Dieppe à engager les procédures d'appel d'offres ouvert en vue de la passation de marchés publics travaux, de fournitures et industriel et à signer les marchés avec les sociétés qui seront retenues par la Commission d'Appel d'Offres pour :

- La fermeture et le nettoyage de la forme de Radoub
- Le dispositif de stockage et de manutention automatisé des navires,
- La fourniture d'une station de traitement des eaux et les équipements
- La réhabilitation de la forme de Radoub
- Les voiries et les réseaux divers
- Le bâtiment technique
- La fourniture et la pose de pontons flottants.

→ **Lancement des procédures de marché public pour la création en 2010 d'une zone technique pêche**

La réalisation d'une zone technique pêche en amont du bassin de Paris permettra de regrouper toutes les activités d'entretien des bateaux de pêche et de libérer des espace quai Gallieni pour la la débarque, la transformation et la commercialisation des produits de la mer. Elle offrira aux professionnels un outil rénové et aux normes environnementales avec un engin de levage d'une capacité de 400 tonnes en remplacement du synchrolift.

Le coût total de l'investissement avec l'acquisition de l'élévateur à bateaux est estimé à plus de 6 millions d'euros.

Le Comité Syndical a décidé d'autoriser le Président du Syndicat Mixte du Port de Dieppe à engager des procédures d'appels d'offres ouvert en vue de la passation de marchés publics de travaux et à signer les marchés avec les sociétés qui seront retenues par la Commission d'Appel d'Offres pour :

- La réalisation de la voirie et des réseaux divers
- La démolition et reconstruction de la darse et la construction des aires de circulation pour l'élévateur à bateaux de 400 tonnes estimées
- La construction du bâtiment d'exploitation
- La réalisation des espaces verts et des clôtures

→ **Attribution d'un marché public pour la construction et amenée sur site d'un engin élévateur à bateaux de 400 tonnes**

Le Comité Syndical a autorisé le Président du Syndicat Mixte du Port de Dieppe à signer le marché avec l'entreprise italienne PAOLO DE NICOLA , suite à la négociation engagée dans le cadre de la procédure de marché négocié et après avis de la Commission d'Appel d'Offres, pour un montant de 1 546 800,00 € HT.

La livraison de l'élévateur à bateaux est prévue au printemps prochain.

→ **Attribution d'un Marché public pour les travaux de déconstruction des hangars des Antilles et du Levant et la restructuration du terre-plein**

Le Comité Syndical a autorisé le président du Syndicat Mixte à signer le marché avec l'entreprise régionale OUINE TP retenue dans le cadre d'une procédure adaptée, pour un montant de 752 813.63 € HT.

Une demande de subvention au Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire a été déposée. Le concours de l'Union Européenne a également été sollicité à hauteur de 369 168 €.

Début des travaux prévu 2^{ème} semestre 2009.

→ **Participation du Syndicat Mixte au projet européen SETARMS porté par l'Association des Ports Locaux de la Manche (APLM)**

Le Syndicat Mixte, membre de l'Association des Ports Locaux de la Manche, a décidé de soutenir le projet SETARMS de coopération entre les ports anglais et français afin de trouver des solutions économiques et environnementales modernes aux problématiques liées au dragage et à la valorisation des sédiments.

Pour Alain Le Vern président du Syndicat Mixte du Port de Dieppe et Président de la Région Haute-Normandie : *« les moyens financiers importants mobilisés par le Syndicat Mixte et la Région Haute-Normandie s'inscrivent dans la durée et renforcent l'attractivité du port. Le plan de relance sur le port est permanent et la mobilisation générale pour faire de la région dieppoise et de la côte d'Albâtre un espace reconnu et apprécié ! Les résultats sont là. Le port résiste à la crise, renoue avec la croissance et développe de nouveaux trafics ».*